

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 Mars 2022**

**Commune de  
PAULHAN**

**N° 2022/03/10**

Date de la convocation	28/02/2022
	<b><u>Votes : 23</u></b>
Présents : 19	Pour : 23
Absents : 04	Contre : 0
Représentés : 04	Abstention : 0

L'an deux mille vingt deux et le sept Mars  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des Fêtes,  
à dix-huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après  
convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, ROYON Sophie,  
ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle,  
GAUBERT Guy, GUERIN Grégory, BOUISSON Mylène, GASC Carine, JAURION  
Léon, LABORDA Véronique, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel, RODES  
Magali, DJUROVIC Aleksandra, ROIG José, GARIN-MICHAUD Gérard.

Etaient Absents : MM. GASC Georges, BIROUSTE Pascal, SEBASTIAN David,  
JAM Thierry.

Procurations : - Mme LAMBERT Véronique à Mme GAVINET Isabelle

- Mme AMMARI Hanane à Mr VALERO Claude
- Mme HEREDIA Fabienne à Mme DJUROVIC Aleksandra
- Mr NOUGOUM Mohamed à Mr GARIN-MICHAUD Gérard

**Objet** : Modification du tableau des effectifs – création d'un poste d'agent de  
maitrise titulaire temps complet et d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup>  
classe titulaire temps complet

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20220307-2022-03-10-DE  
Date de télétransmission : 10/03/2022  
Date de réception préfecture : 10/03/2022

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs dans le cadre du déroulement de carrière des agents et d'organisation des services techniques.

Il propose de ce fait la création des postes :

FILIERE	GRADE	POSTE
TECHNIQUE	- AGENT DE MAITRISE TITULAIRE - ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE TITULAIRE	1 poste temps complet 1 poste temps complet

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'adopter le tableau mentionné ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire : Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :